

Les présupposés de la notion d'interculturel Réflexions sur l'usage du terme depuis trente ans

Gabrielle Varro

Université de Versailles – CNRS

Après la chute du mur de Berlin (3 octobre 1989), l'Europe a eu à relever le défi de la démocratie pluraliste, dans une Europe élargie par l'inclusion de l'Allemagne de l'Est et donc d'une culture " de l'Est ". Cet événement souligne la proximité inattendue entre " Ouest " et " Est " et montre qu'il s'agit d'idéologie bien plus que de géographie. Mais la co-existence forcée de deux systèmes culturels jusque-là séparés par un " rideau de fer ", a mis brutalement en lumière combien jalousement les États érigent des barrières, chacun autour de sa " culture nationale ". La culture est un bastion des États-nations et un des piliers de leur survie identitaire dans le toujours futur grand ensemble (Europe). Par conséquent, les conceptions officielles¹ de " culture européenne " ou d'" Europe culturelle " en restent au modèle de l'échange et de la circulation de biens, au mieux au dialogue et à la communication entre des cultures bien délimitées. La rhétorique rend hommage à un " fonds culturel commun caractérisé par les dialogues et les échanges entre peuples et hommes de culture au travers des siècles " (Déclaration solennelle sur l'Union européenne du Conseil européen de Stuttgart, 1983) mais elle souligne surtout la conception uniciste des " cultures " et la difficulté d'imaginer plus qu'une " rencontre " entre elles. Une telle conception est peu compatible avec la notion d'interculturel, sauf à l'employer avec ce sens restreint de simple rencontre ou juxtaposition.

Dès les années 1970, la notion (sinon le terme) apparaît dans les textes de la C.E.E. qui réglementent la vie quotidienne des migrants dans les pays importateurs de main d'œuvre. Avec la fin des " trente glorieuses ", tout change et cet accueil semble poser justement des problèmes particuliers. La suspension de l'immigration de main d'œuvre et la scolarité des enfants arrivés dans le cadre du regroupement familial ont été perçues à l'échelle européenne comme un phénomène massif posant des problèmes nouveaux et appelant des solutions spécifiques. La résolution du Conseil des ministres de la Communauté Européenne du 9 février 1976 préconisait un programme d'action en faveur des travailleurs migrants et de leurs familles. Celle-ci fut confirmée par une directive du 25 juillet 1977 sur " la scolarisation des enfants des travailleurs migrants ". Le Ministère de l'Éducation Nationale français ordonna explicitement des " activités interculturelles " à l'école élémentaire en 1978. Appliqués aussi par les autres États membres, les textes européens se sont traduits en France par la mise en place de dispositifs, accusés plus tard d'avoir une orientation " interculturelle " et d'être ainsi en contradiction avec le principe d'égalité de traitement de tous les enfants (Bocquet, 1994). L'*interculturel*² est en effet peu compatible avec les visées d'un État-nation ; mais je dirais que le terme est aussi contesté par ceux qui rejettent l'idée de *frontières culturelles*. Or la forme même du mot, avec le préfixe *inter-*, construit d'emblée la séparation. Toutefois, il ne faut préjuger de rien : comme l'ont montré F. Leimdorfer et D. Gueye, le sens du terme ne peut surgir que de son aptitude à décrire un terrain, au niveau des pratiques quotidiennes et langagières des gens.

Il n'existe pas de culture " pure ", malgré tous les efforts de les tenir distinctes

Même si on s'en tient au sens restreint de la " rencontre ", un des problèmes que pose l'emploi d'*interculturel* est qu'il induit l'idée de combinatoire, qui à son tour repose sur le postulat que ces objets que nous appelons des cultures, avant de s'être " rencontrés ", auraient pu être purs de tout mélange³. Nous parlons de " culture française ", " culture allemande ", etc., comme s'il s'agissait d'ensembles nettement définis et homogènes. Or nous savons qu'il n'en est rien. Les États-Nations ont pris la notion en otage et l'ont érigée en attribut propre (culture nationale). Les usages sont ambigus, amalgamant État, nation, culture, langue, ... souvent désignés par un terme unique (l'adjectif " français ", par exemple). Un des symptômes de cet emploi ambivalent est l'habitude des locuteurs de dériver le nom de la langue qu'ils parlent du nom de leur nationalité ou du pays où ils vivent ou sont nés⁴ (" je parle cambodgien, sénégalais, bosniaque – ou bosnien – américain ", etc.).

Dans les organismes internationaux comme l'Unesco, ce sont les groupes de travail sur la *coopération culturelle* qui ont commencé à s'occuper de l'*interculturel* et c'est la publication correspondant à cette réflexion (Unesco, 1980) qui a fait de la notion un champ de recherche autonome. Il faut noter, si on cherche à remonter aux origines, que le document préparatoire (rédigé à Belgrade) pour la Conférence Générale de l'Unesco à Nairobi (1976) contient déjà des références à des expériences antérieures, remontant aux années cinquante, tel le " Projet majeur pour l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident ". Il s'agissait, d'abord, dans le travail de l'Unesco, soit de constater l'existence et l'étendue des *contacts de cultures*, soit d'apporter des réponses aux *problèmes* attribués à ces contacts.

La perspective internationale était perçue comme devant assurer la complémentarité entre les spécificités de chaque culture, l'idée de l'interculturel se limitant ainsi à une co-présence reconnue, pacifique, simple juxtaposition. Dans l'optique de l'Unesco, cette approche était liée au *développement économique* : la prise de conscience par des individus, des groupes, des nations, des régions, de leur propre identité était reconnue comme " un facteur essentiel du développement ", impliquant le respect de l'identité d'autrui (tolérance, reconnaissance, vigilance sur l'ethnocentrisme, communication).

La commission d'étude de l'Unesco dégage deux acceptions de la *culture* : la " Culture majuscule " recouvre les " œuvres de civilisation " (titre d'un ouvrage du sociologue Georges Gurvitch, 1957). La seconde recouvre l'idée que tout un chacun est un " porteur de culture " ⁵. C'est cette deuxième acception, évoquant la théorie de " culture totale ", qui traduit le mieux l'usage qu'en fait l'Unesco (1980). Le passage de l'étude de la culture à la recherche interculturelle repose sur l'opposition entre homogène et hétérogène, entre le pur et le mélangé :

la " réalité culturelle / est / assez stable et homogène – ou supposée telle par hypothèse de travail! – pour être saisissable, avec un substrat géo-historique et humain caractérisé, elle doit posséder un nom distinctif ".

" L'interculturel, en revanche, est tout ce qui échappe à ce schéma : c'est ce qui met en jeu au moins deux cultures, ou deux composantes culturelles ".

Autrement dit, l'interculturel semblerait définir, pour l'Unesco⁶, en quelque sorte par défaut, tout ce qui n'est pas identifiable comme relevant d'*une culture*, au sens de " monoculture " et qui relèverait d'un *contact de cultures*.

Différence qualitative avec le terme " biculturel "

Dans le *Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré* (2000), ce terme reçoit une définition minimale : " **biculturel**, elle adj. Qui possède deux cultures ", alors que " biculturalisme " est plus développé : " **biculturalisme** n.m. Coexistence dans un même

pays de deux cultures nationales (Belgique, Canada, etc. ”. Définition qui, on le voit, présuppose à la fois le lien entre culture et nation (culture *nationale*) et l’existence de frontières (*deux* cultures nationales). En comparaison, on pourrait s’attendre à ce que le préfixe *inter-* transforme cette relation en quelque chose de plus qu’une juxtaposition. Le dictionnaire montre que ce n’est pas le cas : “ **interculturel**, **elle** adj. Didac. Qui concerne les rapports entre cultures ” (*Ibid.*). L’examen détaillé des usages du terme montre la difficulté de dépasser l’idée de rapports entre cultures pour arriver à une création nouvelle.

L’impossible unicité

Il est difficile en effet de se détacher de la croyance en l’unicité des cultures, surtout lorsqu’il s’agit de définir une notion comme l’interculturel, qui d’une certaine façon brise leur inviolabilité (noter, dans la citation suivante, l’emploi des mots *rencontre*, *totalités complexes*, *interactions*, *échanges*, *unité* ; *tous impliquent des entités entre lesquelles on établit des liens mais qui n’en restent pas moins elles-mêmes* (qui ne sont pas atteintes dans leur intégrité) :

“ Les relations interculturelles ne se réduisent pas à des traits de culture qui circulent mais constituent une rencontre de totalités complexes, donnant naissance à un métasystème d’interactions aux possibilités d’échanges presque illimités... Les échanges sont à décrypter dans leur lien avec les dynamiques internes de chaque unité en présence ” (Unesco, 1980).

La difficulté réside à la fois dans la notion de *totalité*, qui, même si on la dit “ complexe ”, évoque des frontières claires et nettes et dans la composition avec le préfixe *inter-*, qui, précédé de l’article défini, provoque un glissement irrésistible vers le figement, débouchant sur une locution toute faite. Cette vision tend finalement à transformer les ensembles culturels en autant de “ codes culturels ” entre lesquels on tente de jeter des ponts (*cf.* Demorgon & Lipiansky, 1999). Il y a focalisation sur la séparation due au préfixe *inter-*, non le moins, paradoxalement, par le groupement qui représente “ l’interculturel ” au plan international car, même si son nom s’écrit d’un seul tenant (Association pour la Recherche *Interculturelle*), le sigle *ARIC* rétablit la césure (à l’oreille). Car le préfixe *inter-* est en lui-même tellement évocateur d’un “ entre-deux ”, qu’il est difficile de percevoir ses composés comme des ensembles insécables.

Enfin, si on voulait que la notion d’interculturel représente une certaine fusion, elle serait interrompue par le processus qui consiste à tenter de retrouver ses composantes. Ainsi, le fait que le terme soit controversé doit être compris sous plusieurs angles : c’est un raccourci qui paraît certes commode mais qui en réalité est superflu car il n’y a “ rien ni personne au monde qui soit culturellement d’un seul tenant, qui ne procède tant soit peu de la contamination et de l’amalgame ”. En outre, taxé de véhiculer un “ ethnocentrisme cognitif ” (quand il effectue un *transfert interculturel des concepts*, par exemple), l’analyste “ interculturel ” est soupçonné de plaquer ses propres modèles sur les cultures observées. L’interprétation en ce cas se fait “ culturaliste ” plutôt qu’“ interculturelle ”, c’est-à-dire qu’elle s’élabore en termes d’un *manque* chez l’autre, lorsque l’observateur⁷, qui use, pour sa description et sans les questionner, de termes tels que société *pré-industrielle*, société “ sans marché ”, “ *developing countries* ”, “ culture orale ”, etc.

Est-ce à dire qu’une interprétation qui serait “ véritablement interculturelle ” (pas “ culturaliste ”) a plus de chance d’échapper à l’ethnocentrisme ? Je pose la question, sans prétendre qu’une telle interprétation existe ; en fait, je n’ai jamais entendu l’expression “ interprétation ou analyse interculturelle ”. Les chercheurs décrivent des *situations* qu’ils désignent comme interculturelles mais leurs *analyses* sont-elles *interculturelles* et qu’est-ce qui permet de les caractériser ainsi ? Logiquement, si l’interprétation “ culturaliste ” est celle qui n’arrive pas à se détacher du point de vue (ethnocentrique) de

l'observateur, l'interprétation "interculturelle" devrait être celle qui réussit à dépasser l'ethnocentrisme et la dévalorisation de l'autre qui lui est associée.

L'interculturel implique l'étranger

Or on constate que, d'une part, l'usage de l'adjectif *interculturel* accompagne dans la vaste majorité des cas un substantif ou une situation dénotant la présence d'un *étranger* (étranger par rapport à celui qui parle, bien sûr). Ce qui signifie que le champ même de l'interculturalité est déterminé par l'opposition entre le "nous (plutôt national)" et le "eux, les autres" (autres pays, autres "cultures"), certes dans un esprit qu'on peut appeler laudatif (valorisant les différences) mais qui maintient, malgré tout, les frontières plus qu'il ne crée une nouvelle entité. Mettons qu'il construit des ponts, comme le montrent les mots-clés⁸ retenus par la base (cf. *VEI*, 1998).

Autrement dit, l'interculturel appuie la conception que les cultures sont des entités bien délimitées, alors qu'il s'agit au contraire (à mon avis) d'ensembles à *bords flous*, qui ne cessent de se transformer justement grâce aux apports extérieurs dûs aux contacts de toutes sortes. Par ailleurs, la tension entre valorisation et dévalorisation, qui demeure latente et passe souvent inaperçue, fait que le terme "interculturel" est toujours teinté d'ambiguïté. En poussant plus avant l'examen de cette ambiguïté, on retrouve la métaphore sous-jacente⁹ : la culture était d'abord celle de la terre (agriculture). En disant cela, on souligne également le fait que cette (agri)culture est le produit d'une activité humaine, et que parler de "contacts de cultures", en taisant les agents de ces contacts (les hommes), relève d'un anthropomorphisme d'autant plus abusif qu'il s'agit d'une pratique banale généralisée. Remettre en scène les hommes, les agents de ces contacts, débouche sur la prise de conscience que ce que nous appelons *processus inter-culturels* sont en réalité des processus inter-individuels.

La recherche "interculturelle" : une gamme de points de vue

On peut résumer les diverses significations attribuées à la notion d'interculturel par des chercheurs, à des points de vue, soit "trait-d'unioniste" – mais finalement non unifiants –, soit "reliants", c'est-à-dire cherchant à en arriver à une situation nouvelle. Le premier point de vue perçoit l'interculturel comme établissant la communication *entre* deux ensembles distincts. Le second le perçoit comme créant une nouvelle entité ou production commune. Il existe aussi bien sûr un troisième point de vue, qui reste dans le doute, soulignant les difficultés du concept. Voici des exemples de divers points de vue, tels qu'ils se dégagent d'une lecture analytique des termes employés par des auteurs réfléchissant à l'interculturel :

1. Concernant les savoir-faire qui mènent à la formation interculturelle, les auteurs posent la question de ce que devient "l'interculturel" lors d'une *interaction entre* : majorité et minorité ; immigré et communauté d'accueil ; culture dominante (de l'État) et culture dominée (régionale) ; culture résiduelle (par exemple la chasse) et culture nouvelle (écologistes) ; culture nationale (territoriale) et culture virtuelle (par exemple, communauté d'internautes) ; jeunes et vieux ; hommes et femmes ; etc. "En associant des auteurs de culture nationale différentes, l'ouvrage sollicite en même temps des intercultures différentes" : les cultures nationales incluent des intercultures : la culture allemande inclut aujourd'hui "l'interculture" créée par la *rencontre* Est-Ouest ; le Canada, la rencontre *entre* cultures française et anglaise (Demorgon & Lipiansky, 1999). Dans cette analyse, la dichotomie domine, la notion de rencontre est pré-éminente.

2. La ligne éditoriale de la revue *Intercultures* vise à "contribuer à améliorer la communication *entre personnes* de cultures différentes dans une société *confrontée* à l'internationalisation croissante des *échanges*". À la recherche de solutions, elle propose des clés pour l'action : décoder ses propres cadres de référence, prendre en

compte la multiplicité des appartenances culturelles. On reste dans la juxtaposition, le respect de l'autre.

3. À propos d'interdisciplinarité et d'identités : “ Les frontières sont le produit de la différence *entre* cultures ”, écrivent Hess & Wulf (1999) ; j'aurais tendance à dire, au contraire, que les frontières font émerger des cultures différentes. À force d'être séparés, les gens finissent par produire des différences culturelles (par exemple l'Est et l'Ouest de part et d'autre du mur de Berlin).

4. Une réflexion éclairante de Dibia & Wulf (1998) aborde les difficultés de la notion même : la recherche interculturelle *appliquée* (telle que la pratique l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, par exemple) révèle la difficulté de passer de la formation à la mise en pratique dans les échanges, les possibilités et les limites de l'apprentissage interculturel sont mises en évidence par l'ethnologue (au niveau local) et le sociologue (au niveau global). *Les savoir-faire et les savoir-être dans l'approche de l'Autre supposent d'avoir conscience des limites dans la compréhension de l'Autre.*

5. Voici une bonne définition, à mon sens, de ce que l'interculturel peut représenter : “ effectuer le passage de la société pluriculturelle à la société interculturelle ; dans la première, les individus (groupes) s'isolent, s'affrontent, se détruisent. Dans la seconde, ils doivent *interagir*, tirer parti de leurs différences ou disparaître ” (Clanet, 1992).

6. Une “ tierce culture ” émerge : comment est-elle construite ? construction de l'objet interculturel ; évolution depuis vingt ans ; *l'interaction* est plus importante que le reste, elle produit des dynamiques mais aussi une axiomatisation de termes et de processus (culture, interculture, socialisation) (Labat & Vermès, 1994).

7. Finalement, l'interculturel, “ science des sujets-porteurs-de-culture ”, doit *devenir celle des sujets mis en relation*. Camilleri écrit : “ Pour terminer, on conviendra que dans la science des sujets-porteurs-de-culture, et à plus forte raison dans celle de ces sujets mis en relation, il y a bien plus que dans la science des cultures : c'est ce qui compliquera la psychologie culturelle à venir, dont les contraintes et caractéristiques, si les choses continuent selon leur cours actuel, devraient devenir progressivement celles de la psychologie tout court¹⁰ ” (Camilleri & Vinsonneau, 1996 : 80). Cette dernière hypothèse trouve un écho dans l'idée de plus en plus admise que *toutes les cultures sont faites d'interculturalité* (dans le “ culturel ” il y a l'“ interculturel ”).

La “ pédagogie interculturelle ”...

C'est dans le domaine de l'éducation que le terme a fait florès¹¹ mais il ne fait pas l'unanimité. Par exemple, les dispositifs CLIN, CLAD et ELCO¹², mis en place en France en application des textes officiels européens, seront interprétés plus tard comme instaurant une orientation “ interculturelle ” contraire au principe d'égalité de traitement (Bocquet, 1994). Les “ activités interculturelles offertes à tous les enfants ” (FAS, 1993 (vol. I) : 34) entrent officiellement à l'école publique par le biais de la circulaire du 25 juillet 1978 du Ministère Haby. Conçues comme des activités d'éveil à l'école élémentaire, elles sont destinées à encourager l'intégration des élèves étrangers et à assurer aux élèves français une ouverture sur d'autres univers :

“ Dans le cadre d'activités interculturelles et autour d'une nationalité, on s'efforcera d'organiser des manifestations diverses (expositions de photographies, de documents ou d'objets sur les aspects modernes et traditionnels de ces pays)... ” (Ministère de l'Éducation Nationale, Circulaire du 25/07/78).

Mais leur mise en œuvre pose beaucoup de problèmes et cette façon de concevoir l'éducation interculturelle s'est souvent attirée le reproche de “ folklorisation ”. Critique plus grave, “ un effet majeur du texte [du Ministère] est de produire par présupposition le couple français/étrangers, et d'en ethniciser chacun des termes ” (Henry-Lorcerie, 1989 : 43).

En 1983, le Conseil de l'Europe publie un premier recueil d'expériences, se déroulant sur le terrain, inspirées par les travaux de Louis Porcher et compilées par Micheline Rey. Le sommaire montre que l'usage n'est pas encore stabilisé ; si les auteurs francophones (français et suisses) utilisent le terme globalisant "éducation interculturelle", les Allemands parlent d'"interculturalisme" et les Anglais d'éducation "pluriculturelle" ou "multiculturelle et communautaire". Quant aux auteurs scandinaves, ils évitent prudemment le nouveau terme et en restent à une description plus familière de leurs terrains : "enseignement de la langue maternelle dans des classes comprenant deux nationalités" ou "habiter côte à côte, vivre ensemble". La pédagogie interculturelle est présentée comme une éducation qui se base sur une "rencontre des cultures", plus particulièrement entre autochtones et migrants :

"Les actions rapportées dans ce recueil attestent que l'interculturalisme n'est pas une utopie, mais une option choisie effectivement de plus en plus par les responsables de l'éducation et les opérateurs sociaux concernés par la coéducation des enfants de migrants et autochtones et préoccupés de l'insertion des immigrés dans la communauté locale" (Rey, 1983 : 7).

On saisit ce que peut être une éducation interculturelle, lorsqu'on confronte les comptes rendus d'expériences de terrain aux textes officiels du gouvernement français (Varro, 1999 ; 2000). La comparaison fait ressortir le fait que c'est une affaire de *directionnalité*, du *sens* donné aux actions entreprises. Dans les circulaires du Ministère de l'Éducation Nationale des années 1970-1980, il s'agit d'*amener au français* les enfants étrangers, c'est-à-dire d'assurer leur transition vers la pratique de la langue nationale, de la langue étrangère vers le français, et il n'est pas exagéré de dire que les textes sont à sens unique. Plus tard, un texte de 1984, tout en concédant une reconnaissance officielle à l'éducation interculturelle (toujours perçue comme un "échange"), manifeste un ethnocentrisme tout à fait explicite (remarquer le *eux* et le *nous*) :

"Les pratiques interculturelles permettent l'ouverture de l'école sur la réalité internationale et une éducation ouverte sur le monde. L'action interculturelle est une pédagogie de l'échange et de la communication. Elle trouve naturellement sa place à l'école. C'est le seul moyen pour eux de connaître la façon dont nous vivons ainsi que les mécanismes politiques et économiques qui régissent notre pays" (*La politique du Ministère de l'éducation nationale en faveur de l'intégration scolaire des enfants d'immigrés*, Note d'information, 1984).

Moins facile à repérer, l'ethnocentrisme sous couvert d'une "démocratie humaniste" :

"L'identité culturelle moderne participe d'une pluralité d'influences. L'interculturalité, si présente dans les sociétés modernes développées, montre tout à la fois que si s'intégrer, en tant qu'«étranger», c'est sans doute quelque peu renoncer, du moins dans l'espace commun de l'école, aux attributs et aux habitudes qui accompagnent ailleurs le processus éducatif, c'est aussi s'enrichir d'une nouvelle pluralité de valeurs, et donc entrer véritablement dans une citoyenneté plus large, celle vécue au plus près des pairs dans l'école accueillante d'une démocratie humaniste" (Andrieu, 1992).

Sur le terrain, par contre, dans une expérience menée à Saint-Quentin-en-Yvelines, des élèves français et portugais en 1971, ou français et maghrébins en 1979, sont présentés comme devant travailler ensemble dans une classe où les cultures étrangères sont valorisées *au même titre* que la culture française (Padrun, 1983). L'éducation interculturelle est conçue à *double sens*, comme une réciprocité, et concerne les petits nationaux autant que les petits étrangers. Dans la pratique, l'*éveil interculturel* dont parle Padrun consiste à découvrir l'histoire des pays d'origine des élèves grâce à des enquêtes (histoires de vie, liens entre les deux pays, analyse des drapeaux, hymnes nationaux etc) ; la géographie grâce à l'étude des fleuves et des montagnes, etc. La présentation des fêtes permet des comparaisons entre les modes de vie des différents enfants dans

la classe. Il s'agit d'une pédagogie active et audiovisuelle ; l'accent n'est pas mis sur l'apprentissage des langues mais, dans ces établissements, les élèves français peuvent suivre l'ELCO s'ils le désirent (sans exclusive, c'est-à-dire sans être forcément issus de familles associées à la langue enseignée).

De même, la définition donnée par le *Répertoire d'outils pédagogiques utilisables dans les classes accueillant des élèves non francophones* (1992) soulignera cette idée de réciprocité et d'effort conjoint :

“ Le concept d'éducation interculturelle désigne tout effort pédagogique systématique visant à développer chez les membres des groupes majoritaires comme chez ceux des groupes minoritaires : une meilleure compréhension de la situation de la culture dans les sociétés modernes ; une plus grande capacité à communiquer avec des personnes d'autres cultures ; des attitudes mieux adaptées au contexte de la diversité des cultures et des groupes dans une société donnée, grâce en particulier à une meilleure compréhension des mécanismes psychosociaux et des facteurs socio-politiques susceptibles d'engendrer l'hétérophobie et le racisme ; une meilleure capacité à participer à l'interaction sociale, créatrice d'identités et de commune humanité ” (CIEP, 1992 : 223-24).

Cependant, les mots-clés retenus par les diverses bases informatiques confirment que le contenu de la *pédagogie interculturelle*¹³ est identifié le plus souvent avec la *rencontre* des cultures ou des “ porteurs de cultures ”, plutôt qu'avec la fusion ou la production de nouveaux ensembles (voir aussi note 8). Sans doute n'est-ce pas possible immédiatement...

...et le discours de l'Éducation Nationale française

L'*interculturel* est si inséparable de l'*étranger* que la simple reconnaissance de l'identité des “ jeunes d'origine étrangère ”, que des experts estiment nécessaire pour qu'ils “ assument leur différence et n'y trouvent pas motif à dépréciation à leur propres yeux et vis-à-vis des nationaux ” (Marangé, 1982), a été identifiée comme une démarche “ interculturelle ”. Plusieurs analystes considèrent que les dispositifs élaborés en Europe entre 1970 et 1980 pour faire face à l'arrivée d'enfants étrangers dans le cadre du regroupement familial – l'ELCO, par exemple – relèvent de « interculturel » À mon avis, l'usage du terme ici n'est pas vraiment justifié, parce que ce que visent ces dispositifs est toujours l'intégration scolaire et sociale des élèves *au pays d'accueil* et, d'ailleurs, seule la fraction étrangère de la population scolaire est concernée, sans qu'il y ait réciprocité. Prétendre que ces dispositifs entrent dans le cadre de “ l'interculturel ” indique simplement que toute mesure qui tient compte des différences culturelles *déroge aux principes traditionnels de l'école*, l'égalité et la laïcité (qui prévoient les mêmes connaissances, mêmes structures, même pédagogie, mêmes rythmes scolaires pour tous). En ce sens, on peut dire que *la notion d'interculturel s'oppose au “ modèle républicain ”*, comme contraire au “ traitement égal de tous les enfants ” ; elle est seulement admise du bout des lèvres comme réponse à une situation de crise :

“ La marque de la période de grands bouleversements dans l'appréhension des missions de l'école est l'interculturalité. Reste que l'on a bien du mal à la définir et que personne ne met sous ce vocable les mêmes choses ” (Bocquet, 1994). En fait, l'ambiguïté et l'imprécision du terme autorisent tous les emplois. En 1986, une circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale déclare que l'interculturel est à la base de l'ouverture des institutions et que la présence des enfants étrangers constitue “ une chance pour la France moderne ” :

“ Les nouveaux programmes des écoles et des collèges, ceux en préparation pour les lycées, comportent un objectif d'ouverture sur d'autres cultures, nécessaire dans un monde où tout se passe de plus en plus à l'échelle internationale. La présence des enfants étrangers dans les classes constitue de ce point de vue une chance pour la

France moderne. Cependant, ces élèves ne constituent ni le seul public bénéficiaire de cette ouverture, ni son seul support ; l'application des nouveaux programmes est indépendante du seul nombre d'enfants étrangers dans les classes et de leur nationalité" (Circulaire n° 86-119 du 13/5/1986).

Cependant, ce texte, toujours en vigueur, peut être considéré comme typique de ce que "l'interculturel" représente pour les responsables français : une ouverture intellectuelle pour les élèves *en général*, un enrichissement culturel et une modernisation des programmes, à la seule condition de ne pas déroger au principe d'égalité, c'est-à-dire *sans viser les élèves étrangers en particulier*. De cette manière, de fait on les ignore, ce qui peut paraître paradoxal. L'interculturel ainsi conçu est abstrait et n'a pas grand-chose à voir avec des rapports humains réels. Dix ans plus tard, la France, appliquant d'autres recommandations du Conseil de l'Europe, a abandonné le *terme* d'interculturel au profit de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté – mais est-ce dire que la *notion* est caduque ? On pourrait considérer au contraire que, du point de vue officiel, le travail sur la citoyenneté représente un aboutissement de l'interculturel dans une société pluraliste.

Ces considérations sur les usages du terme illustrent la difficulté de mettre l'interculturel en œuvre et même de le conceptualiser, surtout dans une institution comme l'école française, dont les principes sembleraient au contraire le brider. Pourtant, la société pluraliste devrait être un terrain particulièrement propice. C'est précisément sur la pluralité, qui signifie plus que la paire, qu'il importe d'insister. Pour être viable comme notion, l'"interculturel" doit en premier lieu être *complexifiée* et s'affranchir de sa connotation binaire. Elle devrait, ensuite, remplir sa promesse de "reliant", pas seulement entre deux parties et à double sens mais de manière *multidirectionnelle*. Le terme devrait, enfin, faire plus qu'induire l'existence d'entités distinctes, plus même qu'assurer leur respect mutuel. Ce qui oblige à abandonner le niveau de l'abstraction pour ne parler que des "*pratiques*". Idéalement, l'interculturel devrait *donner lieu à quelque chose de nouveau*¹⁴. Dans certaines écoles des grandes agglomérations, la grande mixité sociale et culturelle des publics pourrait permettre à ce "quelque chose" d'émerger, sous forme de valeurs et de comportements, à première vue contradictoires avec les postulats de l'institution et en même temps favorisés par l'"espace d'échange et de tolérance" qu'elle représente. Mais c'est sans doute d'abord dans des formes esthétiques, dans l'art et les activités de plaisir qu'il se manifeste.¹⁵

Références bibliographiques

Andrieu (J.)-1992. *L'espace éducatif européen*. Rapport, *Journal Officiel de la République Française* du 24 juin. Paris : Conseil Économique et Social.

Bocquet (J.)-1994. *La scolarisation des enfants d'immigrés*. Rapport, *Journal Officiel de la République Française* du 19 juillet. Paris : Conseil Économique et Social.

Bres (J.), Detrie (C.), Siblot (P.) Eds.-1996. *Figures de l'interculturalité*. Praxiling, Col. Le fil du discours / Montpellier : Univ. Paul Valéry.

Camilleri (C.), Vinsonneau (G.)-1996. *Psychologie et culture : concepts et méthodes*. Paris : Armand Colin.

Ciep (Centre International D'études Pédagogiques)

1992. *Répertoire d'outils pédagogiques utilisables dans les classes accueillant des élèves non francophones*. Paris : CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique) & Centre de Documentation Migrants.

Clanet (C.)-1985. *L'Interculturel en éducation et sciences humaines*. Toulouse : Presses Univ. du Mirail.

Conseil de l'Europe -1983. *L'éducation des enfants migrants. Recueil d'informations sur les opérations d'éducation interculturelle en Europe*. (Intro : M. REY). Strasbourg : Conseil de la Coopération Culturelle, Division de l'Enseignement Scolaire, 211 p. multig.

- Demorgon (J.), Lipiansky (E.-M.)-1999. *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, Col. Au cœur de la formation.
- Dibie (P.), Wulf (C.)-1998. *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Anthropos, Col. Exploration interculturelle et science sociale.
- Fas-1993. *Scolarisation des enfants et adolescents nouvellement arrivés en France*. Recueil de Textes Officiels. Textes rassemblés par Saladin (J.), Boyzon-Fradet (D.), Monserie (M.-C.) & Seksig (A.). Paris : Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, 2 vols. multig.
- Henry-Lorcerie (F.)-1989. "L'universalisme en cause ? Les équivoques d'une circulaire sur la scolarisation des enfants immigrés ", in : " Racisme et antiracisme. Frontières et recouvrements ", pp. 38-56. *Mots / Les langages du politique* 18 (mars).
- Hess (R.), Wulf (C.)-1999. *Parcours, Passages et Paradoxes de l'Interculturel*. Paris : Anthropos, Col. Exploration interculturelle et science sociale.
- Interculturelles*. Revue de l'association SIETAR : France.
- Kroeber (A.L.), Kluckhohn (C.)-1952. *Culture : A critical Review of concepts and definitions*. Cambridge : Peabody Museum of Archaeology and Ethnology.
- Labat (C.), Vermès (G.) Éds-1994. *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*. Paris : L'Harmattan, Col. Espaces interculturels.
- Marange (M.)-1982. *L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française*, Rapport au Ministre du Travail. Paris : La Documentation française.
- Padrun (E.)-1983. " L'expérience interculturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ", in : Conseil de l'europe, *op. cit.*, pp. 151-168.
- Perriaux (A.-S.)-1990. " La C.E.E., les États et la culture 1957-1987 ". *Revue de Synthèse* IVème série / 3 (juillet-septembre) : 271-287.
- Rey (M.)-1983. " Introduction ", in : Conseil de l'Europe, *op. cit.*, pp. 7-13.
- Tabouret-Keller (A.)-1992. " Pour des cultures de contact ", in : *Le plurilinguisme, condition de la démocratie culturelle pour l'Europe*, pp. 103-124. Saint-Vincent / Région Autonome de la Vallée d'Aoste : CMIEB (Centre Mondial d'information sur l'éducation bilingue).
- Tylor (E.) - 1871. *Primitive Culture*. New York : Basic Books.
- Unesco-1980. *Introduction aux études interculturelles. Esquisse d'un projet pour l'élucidation et la promotion de la communication entre les cultures*.
- Varro (G.) -1999. " La désignation des élèves étrangers dans les textes officiels ", in : Paveau (M.-A.) & Müller (P.E.) Co-ord., " L'École en débats ", pp. 49-66. *Mots / Les langages du politique* 61 (décembre).
2000. " Le français, «première condition» pour réussir à l'école " *Éducation et Sociétés Plurilingues* 8 (juin) : 40-52.
- Vei, 1998. Bibliographie analytique du Centre de ressources Ville École Intégration 1997-1998. Montrouge : Cndp (Centre National de Documentation Pédagogique).

Notes

¹ Cf. Perriaux, 1990.

² Le dictionnaire signale son entrée dans l'usage vers 1970-1980 (Petit Robert, 1996).

³Thème débattu au Séminaire " Epistémologie critique et comparée ", M.S.H. Paris, co-dirigé par F. François, B. Jurdant, P. Sériot, A. Tabouret-Keller et G. Varro, en 1999-2000.

⁴ cf. Enquête Famille, (INED, 1999).

⁵ L'expression vient de l'anglais " *culture carrier* ", utilisée par Tylor dans son ouvrage *Primitive Culture* (1871). Cet auteur donne une définition de *culture* qui, historiquement, sous-tend les usages du terme dans la plupart des langues européennes : " ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, les moraux, les coutumes et toute autre aptitude ou habitude acquises par l'homme en tant que membre d'une société donnée " (citée in Kroeber & Kluckhohn, 1952).

⁶ Et pour le dictionnaire : “ INTERCULTUREL, ELLE adj. – vers 1970-1980 ; de *inter-* et *culturel*. Didact. Qui concerne les rapports, les échanges entre cultures, entre civilisations différentes. *Dialogue interculturel* ” (*Petit Robert*, 1993).

⁷ C’est l’origine de la péjoration qui s’est attachée en français au qualificatif “ culturaliste ”, associé à l’anthropologie nord-américaine qui s’est développée à une époque dominée par la philosophie de l’histoire.

⁸ Interaction, diversité, rencontre, Autre, identités, dynamique, immigrés, frontières, confrontation, conflit, clés, décoder, apprentissage, communication, échanges, savoir-faire, savoir-être, terrain, contacts, identités, porteur de culture, différences, respect, relation...

⁹ cf. Tabouret-Keller, 1992. Je remercie A. Tabouret-Keller et D Bertaux d’avoir présidé la journée consacrée aux “ pré-supposés de l’interculturel ”.

¹⁰ Peut-on rapprocher cette conclusion de celle de l’Unesco : “ En fait, la communication interculturelle n’est qu’une *complication* de la communication en général ”?

¹¹ Cf. la *Lettre du RIE* (Réseau Interculturel de l’Éducation).

¹² CLIN : Classes d’Initiation à la Langue Française, dans le primaire (1970) ; CLAD : Classes d’Adaptation, dans le secondaire ; ELCO : Enseignement des Langues et Cultures d’Origine, première circulaire 1973.

¹³ Seule rubrique où le terme “ interculturel ” figure dans la base *VEI*, ex-CNDP Migrants (1998).

¹⁴ Ce “ produit ”, conçu comme un dépassement, porte souvent nom de “ métissage ”, cf. Brès et *alii.*, 1996.

¹⁵ Cf. la présentation de R. De Villanova ici-même.